

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20211104-D2021-72-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2021-72 en date du 04/11/2021 portant approbation d'une convention de partenariat avec AXA Assurances :

Le Conseil Municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 04 Novembre 2021, à 19h00, suivant convocation en date du 28 Octobre 2021, sous la présidence du Maire, M. FAUCHER Alain.

Présents : MM. FAUCHER Alain, ARMAND Thierry, AUBERGER Marie-Sophie, BESSE Magali, BLIN Matthieu, CASTANET Christine, DESROCHE Roger, DUFOUR Dominique, GILLES Dominique, JACQUET Michel, JAUNEAU Bernard, THEYS Antony.

Absents excusés : LATOUR Christelle procuration à CASTANET Christine, ALLAMARGOT Béatrice procuration à FAUCHER Alain, DUBREUIL Marc.

Mme Christine CASTANET a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	2	12	14	14	0

Le Maire expose que la société AXA Assurances a contacté la mairie afin de faire bénéficier les habitants de la commune de tarifs préférentiels concernant leur assurance complémentaire santé. Pour cela la commune doit signer une convention avec AXA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DONNE son accord pour passer une convention de partenariat avec AXA Assurances
AUTORISE le Maire à signer tout document à intervenir se rapportant à cette affaire.

A La Geneytouse, le 09 Novembre 2021

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 09 novembre 2021